

4CIMMO
Société par Actions Simplifiée
Siège social : 1 rue du grand jardin 13320 Bouc Bel air
RCS Aix en Provence 993 124 619

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8/11/2025

Le huit novembre deux mille vingt-cinq à dix heures à Bouc Bel Air, les associés de la SAS 4CIMMO se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président, conformément aux dispositions des statuts.

Étaient présents :

- Madame Isabelle SICARD épouse GIORDANO Isabelle
- Monsieur Christian GIORDANO

L'Assemblée est présidée par Madame Isabelle Giordano, Présidente de la société.

Le bureau est composé de :

Président : Madame Isabelle Giordano

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Giordano

Les associés présents ont signé la feuille de présence qui restera annexée au présent procès-verbal.

La Présidente constate que tous les associés de la société sont présents et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Décision relative à la rémunération des dirigeants pour le premier exercice social,
2. Pouvoirs pour formalités.

Première résolution : Rémunération des dirigeants

La présidente expose que la société débute son activité et qu'il est nécessaire de constituer une trésorerie suffisante pour assurer son fonctionnement. Les revenus générés pendant le premier exercice seront conservés afin de renforcer la solidité financière de l'entreprise et de permettre son développement. En conséquence, elle propose qu'aucune rémunération ne soit versée aux dirigeants pour le premier exercice.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de la Présidente, décide qu'aucune rémunération ne sera versée :

à Madame Isabelle Giordano, Présidente, et

à Monsieur Christian Giordano, Directeur Général,

au titre du premier exercice social, allant du 7 novembre 2025, date d'immatriculation de la société, au 31 décembre 2026 conformément à l'article 24 des statuts de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Ch

IG

Deuxième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

/

Fait à Bouc Bel Air, le 8 novembre 2025

La Présidente

Madame Isabelle Giordano

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le Directeur Général

Monsieur Christian Giordano

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long vertical stroke.